

E FOOT 38

PV N° 330



du jeudi 23 Février 2017



SAISON 2016-2017

Journal officiel du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION DES ARBITRES	7
COMMISSION D'APPEL	11
COMMISSION DELEGATIONS	11
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION	14
COMMISSION FEMININES	15
COMMISSION FUTSAL.....	18
COMMISSION DES REGLEMENTS	19
COMMISSION SPORTIVE	22
COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE.....	23
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS	24
COMMISSION DES TERRAINS.....	24
COMMISSION FOOT ENTREPRISE	27
COMMISSION TECHNIQUE.....	28

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



SUD RHÔNE ALPES
BANQUE ET ASSURANCE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Isère
Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES



Distinctio
Célébrer . Récompenser . Communiquer

bec
bureau
équipement
conseil

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 21 FEVRIER 2017

Tirage des 8ème de finales des Coupes de l'Isère



Le Président du District,

Le Crédit Agricole, Partenaire
Les membres du comité de direction
ont le plaisir de vous inviter au Tirage des 1/8ème
de Finales des Coupes de l'Isère



Le 9 mars 2017 à 19h00 au District de l'Isère



Ce tirage concernera les Coupes de l'Isère et Réserves Seniors
et les Challenges Sud et Nord Isère.

Invitée à ce Tirage : **Anne Laure FRAPPART,**
Athlète de haut niveau handi – aviron.

Journée Nationale des Bénévoles 2017

La FFF programme chaque année, à l'occasion de la **Coupe de FRANCE**, une journée dédiée
aux bénévoles.

C'est parti pour la 20ème édition. Le District participe toujours à cette belle fête du football et vous
invite à proposer la candidature d'un(e) de vos bénévoles pour participer à cette belle aventure.



Cette journée qui en réalité se déroule sur 2 jours aura lieu les **27 et 28 mai 2017**. Match et spectacle au programme.

A noter qu'il sera procédé à un tirage au sort parmi les candidatures reçues. Le coupon réponse doit nous parvenir
pour le 15 mars dernier délai.

Coupon réponse téléchargeable sur le site en page d'accueil.



STOP A LA VIOLENCE

Des comportements violents et inacceptables ont eu lieu lors des derniers matches de la phase « aller ».

A ce jour nous dénombrons 36 éducateurs ou pseudo éducateurs, dirigeants qui ont été exclus du banc de touche, ce qui démontre un manque de recul de ces personnes par rapport à notre football de district.

Nous ne jouons pas la coupe du monde dans le district de l'Isère.

Il serait temps que soit replacé à sa juste valeur notre foot et que les encadrants jouent réellement leur rôle.

Il est inacceptable que les arbitres soient insultés, moqués, bousculés voire même frappés.

La commission de discipline appliquera sans retenue le barème disciplinaire de la FFF ainsi que les sanctions aggravées soit du district soit de la ligue.

APPEL À CANDIDATURE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ÉTÉ

Appel à candidature pour l'accueil de l'Assemblée Générale d'été qui aura lieu le **vendredi 30 juin 2017**.

Les clubs intéressés par l'organisation de l'Assemblée doivent nous faire parvenir leur acte de candidature **pour le 10 mars 2017 dernier délai**.

Vous pouvez télécharger le cahier des charges sur la page d'accueil du site du District.



CHANGEMENT DU MOT DE PASSE FOOTCLUBS POUR LES UTILISATEURS FMI



Le mot de passe Footclubs des utilisateurs FMI arrive à expiration (durée du mot de passe 6 mois).

Il faut obligatoirement le changer avant la prochaine utilisation de la tablette.

Pour changer ce mot de passe se référer à la procédure en page d'accueil sur le site du District.

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CAISSE DE PEREQUATION - FRAIS D'ARBITRAGE

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de l'**Excellence à la 3° Division**. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la **4° Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales**, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.



TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

FORFAIT JOURNEE

Du 11 Février 2017

Amende 32 €

ISLE D'ABEAU	U19
VALLEE DU GUIERS	U15

FORFAIT JOURNEE

Du 18-19 Février 2017

Amende 32 €

ASCOL	3D
VALONDRAS	4D
ROCHETOIRIN	4D
MOS 3 RIVIERES	4D
BELLEDONNE GRESIVAUDAN	U19

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE U17

Du 18 Février 2017

Amende 93 €

CHARVIEU	CPU17R
----------	--------

FM NON RETOURNEE

Du 11-12 Février 2017

Amende 75 €

BIZONNES	4D
BOURBRE	4D
LA MOTTE SERVOLEX	FEMA11
RACHAIS	FEMU18
UNIFOOT	U17
MURETTE	U13
LIERS	U13

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : MOLLIER T. – GUEDOUAR R. – ANNE A. – BEDAR N. – MERIAH K. – ECBF – CHATTE – LEBYN D. – BECHET P. – MALITE J.P. – VALLEE BLEUE – PEREIRAA. – FROGES – BEADR N. – HOCINE HALIME – RO-CLAIX – ARTAS – RO-CLAIX – GUIGON F. – STAES E. – TOSUN G. – RIVES – FERNANDES C. – CHIRENS – GIROUD R. – MOLLIER T. – ARTSLANTAS D. – FARES M. – FAYCAL MILED – HAMED-HEZAM Z.

APPEL : SEYSSINS – GPT FURE ISERE – VALLEE DU GUIERS – CHIRENS.

REGLEMENTS: BEAUVOIR – ANNE A. – ECHIROLLES – VALONDRAS – CHATTE – CICERON F. – FORMAFOOT B.V. – BOURBRE – NIVOLAS – MANIVAL – VOIRON MOIRANS – VALLEE DU GUIERS – MOS 3 RIVIERES – OEUVRARD L. – COTTIER R. – ST MAURICE L'EXIL – DOLOMIEU – BIZONNES.



COMMISSION DES ARBITRES

REUNION DU MARDI 21 FEVRIER 2017

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

Présents : J.M KODJADJANIAN, J SABATINO, J CHARLES

Excusé : J VELOSO

STAGE ANNUEL INFORMATION IMPORTANTE A L'ATTENTION DES ARBITRES ET DES OBSERVATEURS

Veillez prendre note dès à présent que tous les arbitres de catégories D1, D2 D3 et D4, les arbitres assistants agréés LIGUE, les arbitres assistants de DISTRICT, les jeunes arbitres, les féminines et les observateurs appartenant au DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL sont dans l'obligation d'effectuer le STAGE DE DÉBUT DE SAISON qui s'effectuera le :

SAMEDI 09 SEPTEMBRE 2017 de 8h à 17h

Lieu : TSF de VOIRON ancien (CREPS).

Prendre vos dispositions dès à présent.

À L'ATTENTION DES ARBITRES DU DISTRICT :

La commission demande impérativement à tous nos arbitres de vérifier que l'éducateur porté sur la FMI est bien celui qui est présent pendant la rencontre sur le banc de touche.

Merci à vous.

Pdt CDA / A.SERVE

A L'ATTENTION DES ARBITRES DE LIGUE DU DISTRICT :

Nous vous rappelons que les Arbitres de LIGUE du DISTRICT ; Ont l'obligation suivant le Règlement intérieur de la CDA de faire deux observations sur la saison 2016/2017.

Prendre directement contact avec Mr KODJADJANIAN Jean Marie

DEVENIR ARBITRE FUTSAL : FORMATION INITIALE FUTSAL

Une **Formation spécifique pour devenir arbitre Futsal** aura lieu les

Vendredis 24 FEVRIER 2017 et 3 MARS 2017, au District de l'Isère de Football (Sassenage) à 19H30. L'examen se déroulera le Vendredi 10 MARS 2017 au District de l'Isère à 19H30.

Toute personne intéressée peut participer, qu'elle soit déjà arbitre en Foot à 11 ou pas.

Les conditions d'inscription et informations sont sur le site du District, rubrique Arbitrage > Formations : <http://isere.fff.fr/cg/8602/www/arbitrage/formations/2195209.shtml>

Date limite d'inscription : Mardi 21 FEVRIER 2017. (Formation limitée aux 25 premiers candidats inscrits avec dossier complet).

Inscriptions formation arbitrage Futsal :

Sous réserve de réception de nouveaux dossiers d'ici vendredi, les candidats suivants sont d'ores et déjà inscrits à la formation initiale d'arbitre Futsal qui aura lieu les vendredis 24/03, 03/04 et 10/04 :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">· LOUIS Pierrick (2 Rochers FC)· SLAÏMI Nassim (FC Crolles Bernin)· BEDAR Nadir· EL AKRICHE Bechir (JOGA Futsal)· HASA Edison (JOGA Futsal) | <ul style="list-style-type: none">· BENTALLAH Ali (FC Picasso) [Dossier à compléter au plus tard vendredi]· BELFIHADJ Mehdi (FC Picasso) [Dossier à compléter au plus tard vendredi]· PAYOT John (FC Montmiral Parnans)· VITRY Cédric (Bourg Les Valence Futsal) |
|---|---|



DEVENIR ARBITRE : FORMATION INITIALE ARBITRE

La 3ème et dernière session 2016/2017 de **formation initiale en arbitrage** aura lieu les **Dimanche 2, 9 et 16 AVRIL 2017 au District de l'Isère de Football** (Sassenage). Les conditions d'inscription et informations seront disponibles prochainement sur le site du District, rubrique Arbitrage > Formations.

REPLISSAGE FEUILLES DE MATCH (PAPIER) « OFFICIEL » OU « BÉNÉVOLE » :

Il est rappelé aux arbitres qu'ils doivent impérativement cocher les cases « OFFICIEL » ou « BENEVOLE » sur la feuille de match, à gauche de leur nom.

Si l'arbitre est désigné officiellement par la CDA, il doit cocher la case « OFFICIEL ». S'il n'est pas désigné officiellement par la CDA, il est alors considéré comme « BENEVOLE » sur la feuille de match.

Cela est important dans le traitement des feuilles de match, afin que le secrétariat sache si l'arbitre doit ou non être indemnisé par le District.

Il est de plus rappelé que seuls les arbitres désignés officiellement par la CDA peuvent prétendre à être indemnisés.

En cas d'oubli, les arbitres seront considérés automatiquement comme bénévoles.

FORMATION CONTINUE :

Comme évoqué en début de saison lors de l'AG des arbitres, une formation théorique continue va être mise en place cette saison, à destination de tous les arbitres.

Ces formations seront obligatoires, comme cela apparaît dans le RI de la CDA 2016/2017, avec des bonus/malus.

Objectifs :

- Assimilation des nombreuses nouvelles Lois du Jeu
- Progression des arbitres sur les connaissances théoriques,
- Moins d'erreurs sur les terrains et les questionnaires annuels
- Crédibilité et confiance renforcées

Ces formations se dérouleront de la manière suivante :

- Formations à distance basées chacune sur un questionnaire en ligne de 10 questions QCM (même fonctionnement que le questionnaire annuel en ligne)
- Délai d'une semaine maxi pour envoyer la réponse en ligne (aucun format papier accepté, afin de faciliter la gestion des corrections par les formateurs)
- **Une formation tous les 1 mois et ½ environ. Dates des formations continues pour cette saison 11 mars 2017, 22 avril 2017, 3 juin 2017 (dates de publication du questionnaire)**
- Après la date limite, les notes et la correction commentée seront envoyées aux arbitres

FORMATION FMI : DERNIÈRES SESSIONS

La feuille de match informatisée (FMI) sera généralisée sur tous les matches à 11 masculins et jeunes à compter de mars 2017. Un mail a été envoyé aux arbitres n'ayant toujours pas suivi la formation à la FMI : ils doivent **impérativement s'inscrire sur l'une 2 nouvelles dates de formation** (dates spécifiques aux arbitres) grâce au sondage *Doodle* suivant (en n'oubliant pas d'indiquer vos noms et prénoms à gauche) : <http://doodle.com/poll/q6mh7z4ri5dn8m8f>

- **le Lundi 20 FEVRIER à 19h00 Salle des Fêtes de St Anne de Gervonde**
- **le Samedi 25 FEVRIER à 9h00 au siège du District à Sassenage**

Durée environ 1 heure. 40 places maxi par session. **Aucune autre formation ne sera effectuée en dehors de ces 2 dates.**

Nous (CDA et Comité Directeur du District) vous informons et précisons également que **tout arbitre qui n'aura pas effectué la formation FMI ne sera plus désigné à compter de MARS 2017, y compris les arbitres qui ont déjà**

manipulé la FMI en match. Cette formation aborde des aspects spécifiques et particuliers pouvant survenir avec la tablette, et pas seulement l'utilisation courante et sans incident ! Les arbitres assistants (agrés ligue ou non) sont également dans l'obligation de suivre cette formation, car ils peuvent être amenés à remplacer un arbitre central et donc à utiliser la FMI.

NOTE AUX CLUBS : Aucun arbitre ne peut prétendre à un défraiement s'il n'a pas été officiellement désigné par la CDA

NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR CDA 2016/2017 :

Le nouveau Règlement Intérieur de la CDA est en ligne sur le site du District. Il est fortement conseillé aux arbitres d'en prendre connaissance.

FICHES DE RENSEIGNEMENTS :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2016/2017 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2016/2017).

COMMISSION MEDICALE ET COMMISSION DES ARBITRES

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des **arbitres** qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur **visite médicale**.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2017/2018.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)



CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie : José VELOSO Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE

KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN

BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur NORD-ISERE

MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur BIEVRE-VALLOIRE

SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

COURRIERS

Courriers divers :

FFF.FOOT 2000 : Indisponibilités diverses

Fiche Navette Commission de Discipline : lu et noté
transmise au responsable concerné.

STAES Estelle : rapport délégation, lu et noté.

CICERON Fabien : rapport délégation, lu et noté.

COURRIERS CLUBS :

AS TOUVET TERRASSE : demande arbitre, dans la
mesure de nos disponibilités, transmis au responsable
désignations.

AS FUTSAL PONT CLAIX : pris note.

FC CHIRENS : pris note.

FC ECHIROLLES : lu et noté.

M.O.S. 3 RIVIERES : pris note, transmis au responsable
concerné pour suite à donner.

COURRIERS ARBITRES :

LOCOGE Benoit : lu et noté.

FERREIRA Georges : lu et noté.

PITOU Willy : lu et noté, transmis au responsable
concerné.

VITTOZ Jean Jacques : pris note, transmis pour suite à
donner.

FERNANDES Carlos ; lu et noté.

MAREY Arnaud : lu et noté.

MOR NDAO Pape : lu et noté.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.



COMMISSION D'APPEL

TÉL : 04 76 26 87 72

(04.76.26.87.72) – mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 21/02/2017

COURRIER

FC SEYSSINS: La commission a lu votre courrier, le président de la commission est joignable par téléphone.

CONVOCACTION

Composition de la commission d'appel du district :

Président : M. VACHETTA

Présents ; V. SCARPA, R. NODAM, J-M. KODJADJANIAN. R. GUEDOUAR.

DOSSIER N° 28: Appel du club de LA VALLEE DU GUIERS de la décision de la commission des règlements prise le 14/02/2017 et parue le 16/02/2017 PV N°329.

MATCH : VALLEE DU GUIERS FC / FC BALMES NORD ISERE – U15 – 1^{ère} DIVISION – POULE H du 11/02/2017.

L'audition aura lieu le Mardi 07/03/2017 à 19h00.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

Le Président
VACHETTA Michel

Le Secrétaire
SCARPA Vincent

COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 21 FEVRIER 2017

PRESIDENT : CICERON FABIEN - Portable : 06.33.54.57.25

PRESENTS : BOULORD JEAN MARC, DENECHERE Gilles, MONTMAYEUR MARC

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.



L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



PV N° 330

JEUDI 23 FEVRIER 2017

MESDAMES, MESSIEURS LES CORRESPONDANTS DE CLUBS :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer: L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués 2016-2017.

COMMUNICATION POUR LES DÉLÉGUÉS :

Les délégués qui sont en Excellence et Promotion d'Excellence doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux ».

Courriers : VALLEE DE GRESSE, AS DU GRESIVAUDAN, VALLEE DU GUIERS, LIERS,

Rapports reçus: GUEDOUAR, BECHET, BOULORD, BENZEGHIBA, COTTIER, HUGOT, STAËS, BLANCHEFLEUR, CICERON, GIROUD GARAMPON, REMLI, AHMED-HEZAM ZINE, MORE

Rapports en attente de réception :

Indisponibilité : BUOSI

RECTIFICATIF :

Dimanche 19 Février				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
EXCELLENCE	MARTINEROIS	VER SAU	CICERON FABIEN	Caisse de Péréquation
PR EX Poule B	ST ANDRE LE GAZ	E C B F	GUEDOUAR RIDHA	Caisse de Péréquation

DESIGNATIONS :

Dimanche 26 février				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
COUPE ISERE	MARTINEROIS	FC2A	AHMED- HEZAM ZINE	Frais aux 2 Clubs
COUPE ISERE	RIVES	VILLEUNEUVE	CICERON FABIEN	Frais aux 2 Clubs
COUPE ISERE	MIRIBEL	VILLEFONTAINE	BECHET PATRICE	Frais aux 2 Clubs
COUPE RESERVE	NIVOLAS(2)	FOOT LES ETANGS(2)	HUGOT DANIEL	Frais aux 2 Clubs
COUPE ISERE SENIORS	SASSENAGE (2)	SEYSSINS	REMLI Amar	Frais aux 2 Clubs

CHALLENGE LUCIEN GROS BALTAZARD	ESTRABLIN (2)	RIVES(2)	BOULORD JEAN MARC	Frais aux 2 Clubs
1 ^{ER} DIV POULE B	CHATTE	RACHAIS (2)	BUOSI BERNARD	Caisse de Péréquation
COUPE ISERE	TUNISIENS SMH	AS GRESIVAUDAN	MORE CLAUDE	Frais aux 2 Clubs
CHALLENGE AUGUSTIN DOMINGUEZ	UO Portugal	VOREPPE	BALDINO CATALDO	Frais aux 2 Clubs

Samedi 04 Mars

<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
U17 PR EXCELLENCE	VALLEE DE LA GRESSE	GIERES	GUEDOUAR RIDHA	Frais au Club de la VALLEE GRESSE
COUPE U19 REPECHAGE	RIVES	ISERE RHODANIEN	BECHET PATRICE	Frais aux 2 Clubs
COUPE U 19 REPECHAGE	FOUR	DEUX ROCHERS	MORE CLAUDE	Frais aux 2 Clubs
COUPE U19 REPECHAGE	ABBAYE	MISTRAL	HUGOT DANIEL	Frais aux 2 Clubs
COUPE U19	SEYSSINET	MANIVAL	COTTIER RAPHAËL	Frais aux 2 Clubs

Dimanche 05 Mars

<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
EXCELLENCE	VER SAU	ST MAURICE EXIL	GIROUD GARAMPON HERVE	Caisse de Péréquation
PR EXCELLENCE A	ST CASSIEN	VOREPPE	BOULORD JEAN MARC	Caisse de Péréquation
PR EXCELLENCE B	ST ANDRE LE GAZ	SEYSSINET(2)	CICERON FABIEN	Caisse de Péréquation
PR EXCELLENCE A	VALLEE GRESSE (2)	CROLLES	BENZEGHIBA TOFICK	Frais au Club de CROLLES
3 ^{ème} DIVISION F	LIERS	RO CLAIX (2)	BLANCHEFLEUR BERNARD	Frais au Club de LIERS
3 ^{ème} DIVISION A	USVO GRENOBLE	ST PAUL DE VARCES(2)	AHMED- HEZAM ZINE	Frais au de L'USVO
PR EXCELLENCE B	VEUREY	DOMENE	DENECHERE GILLES	Caisse de Péréquation



COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

RÉUNION DU MARDI 21 FEVRIER 2017

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, PICOT, BERT

COURRIERS

Rapports délégués officiels : Staes, Remli

La Sure : La commission a lu avec beaucoup d'attention votre courrier et votre analyse. Il est dommage que d'autres clubs ne nous fassent pas remonter de telles informations.

Turcs de la Verpillière : les vignettes délégués clubs vous seront transmises lorsque toutes les personnes désignées seront licenciées (voir rubrique délégués clubs ci-dessous).

Espoir St Clairois : Les vignettes délégués clubs vous ont été transmises le 3 octobre 2016. Concernant l'inscription pour la formation dans le cadre de la récidive clubs vous devez passer directement par le site internet du district.

BONUS-MALUS

Arrêté au PV 329 est sur le site pour toutes les catégories.

RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au pv 329 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

DELEGUES CLUB

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous transmettrons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucun envoi partiel ne sera effectué. Les vignettes sont envoyées au président du club

Clubs n'ayant pas envoyé de liste : Virieu, Grésivaudan, Ascol, Passins, Rochetoirin, Turcs de Moirans, Usvo, Bourbre, Cremieu, Les Avenières, Vallée Bleue, Beaucroissant, Bizannes, Le Mottier, Frogès, Fontaine, Brezins, Bourgoin FC, Monestier,

Listes en attente : St Geoire en Valdaine, Turcs de la Verpillière, Cassolard Passageois, Pontcharra, Asp Bourgoin, Voiron-Moirans

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des règlements du district.

COMMISSION FEMININES

RÉUNION DU MARDI 21 FÉVRIER 2017

Présent(e)s : Th Truwant, A Brault

Excusé : J. Issartel

NOUVELLE MESSAGERIE

Depuis le 26 Octobre la commission féminine a une boîte mail officielle: feminines@isere.fff.fr

Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminines : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

MESDAMES FRANCHISSEZ LES BARRIERES

Sous l'égide de la 3F, le district de l'Isère par l'intermédiaire de sa commission féminines participe à l'opération « mesdames franchissez les barrières » Cette année afin de récompenser et promouvoir le bénévolat féminin, pas toujours mis en avant la commission féminine recense par le biais d'une fiche, toutes les bénévoles œuvrant dans un club de foot : cela va des dirigeantes membres du bureau ou des personnes accompagnatrices d'équipes, participant à la buvette ou à l'encadrement d'équipes. Nous pourrions ainsi dans le cadre de la semaine du foot féminin, récompenser un maximum de bénévoles.

Une fiche de renseignements a été envoyée à tous les clubs par messagerie.

A ce jour clubs ayant renvoyé les fiches : Isle Abeau : US Corbelin

- **Prenez un peu de temps pour mettre vos bénévoles à l'honneur !**

FINALE CHALLENGE FESTIVAL U13F

Les clubs pourront engager une équipe composée d'U13F et d'U 12F (avec possibilité de faire jouer 3 U11F) pour disputer la finale départementale du CHALLENGE FESTIVAL U 13F qui aura lieu le 1 avril 2017 à Charvieu. La commission se tient à la disposition de tous les clubs pour toutes précisions.

Les clubs souhaitant s'inscrire à ce challenge Festival U13 F doivent adresser leur inscription par mail auprès de la commission. (Attention 8 Places Disponibles)

Inscriptions reçues : Creys Morestel et Entente Crolles –Rachais et Nivolas –Vermelle

A ce Jour les inscriptions sont complètes : Echirolles Surieux, GF 38, LCA Foot, Vallée du Guiers ; 2 Rochers. Creys Morestel et Entente Crolles –Rachais et Nivolas vermelle

A la vue de certains plannings hebdomadaires reçus chaque semaine il semble important de faire quelques précisions

Pour être pris en compte ceux-ci doivent parvenir à J-12 de la semaine précédant la rencontre c'est-à-dire le lundi avant 14h00

EXEMPLE : Lundi 27 Février pour le Week End du 10 et 11 Mars
Un planning arrivant le lundi pour le Week End à venir ne sera pas traité.
La gestion des plannings est effectuée par une personne le lundi Après midi



En cas de modification d'horaire de dernière minute d'une rencontre, le mail **des 2 clubs** doit parvenir à la commission afin que l'horaire soit modifié sur le Site faute de quoi aucune modification ne pourra être réalisée

Vous avez ; quoi qu'il en soit les numéros utiles de tous les responsables de catégorie et des Présidents de commission pour tout renseignement complémentaire.

Comprenez bien que le district ne peut effectuer des modifications que sur pièces reçues

CHAMPIONNAT SENIORS F A 11

Footclubs Rappel : suite aux observations de refus constaté sur Footclubs il semble important d'apporter la précision suivante :

En catégorie seniors à 11 l'heure officielle peut être modifiée dans l'horaire 10h/15h sous réserve que celle-ci soit formulée sur Footclubs 15 jours à l'avance.

Lorsqu'un club recevant effectue la demande dans le délai, le club adverse ne peut en aucun cas refuser cette demande si elle respecte les horaires indiqués

Cette semaine deux clubs : Vallée du Guiers et Claix ont effectué des refus à tort et la demande du club recevant validée.

EXCELLENCE :

Courriers de vallée du Guiers : la commission comprend votre situation néanmoins la commission a appris via le club de la Motte Servolex sa qualification par mail.

La commission n'a aucune vision des compétitions Futsal des autres districts c'est déjà assez compliqué de gérer ses propres compétitions.

Néanmoins une attention particulière sera apportée dans l'avenir.

Suite à la qualification aux Finales Régionales des clubs de GF 38 et de Bourbre qui se dérouleront au Gymnase Aristide Berges à Seyssinet les 4 et 5 Mars les rencontres Haute Tarentaise-GF 38, et US RO Claix - Bourbre sont reportées.

Bilan des journées en Retard

Journée	Rencontre	Date de reprogrammation
Journée 4	US RO Claix-Voirion-Moirans	26/02/2017
Journée 4	Bourbre Asf-Gresivaudan	26/02/2017
Journée 5	Vourey-US RO Claix	16/04/2017
Journée 6	Grenoble Foot 38- US RO Claix	26/03/2017
Journée 6	Bourbre ASF-Haute Tarentaise	26/03/2017
Journée 7	Haute Tarentaise FC -Vourey	Date à définir
Journée 8	Haute Tarentaise-GF 38	26/02/2017
Journée 8	US RO Claix- Bourbre ASF	Date à définir

PROMOTION EXCELLENCE

Bilan des journées en Retard

Journée	Rencontre	Date de reprogrammation
Journée 3	UO Portugal SMH-Claix Foot	26/03/2017
Journée 4	Claix Foot -Vallée du Guiers	26/02/2017
Journée 5	Mistral Grenoble-La Motte Servolex	26/02/2017
Journée 6	Gresivaudan-Claix Foot	Date à définir
Journée 7	Estrablin -Gresivaudan	26/02/2017
Journée 7	Vallée Bleue-Claix Foot	07/05/2017

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8

EXCELLENCE :

Bilan des journées en Retard

Journée	Rencontre	Date de reprogrammation
Journée 4	Vareze-Corbelin	Date à définir
Journée 6	LCA Foot 38 -Vareze	26/02/2017

PROMOTION EXCELLENCE : Poule B

Bilan des journées en Retard

Néant

PROMOTION EXCELLENCE : Poule C

Bilan des journées en Retard

Suite a accord reçu des 2 clubs la rencontre CV L 38- Bas Bugéy Rhône est reprogrammée au 26/02/2017

Journée	Rencontre	Date de reprogrammation
Journée 4	CVL 38 FC – Bas Bugéy Rhône	26/02/2017

CHAMPIONNAT U 18 F A 8

PROMOTION : Poule A

Bilan des journées en Retard

Journée	Rencontre	Date de reprogrammation
Journée 4	Claix-Rachais 2	01/03/2017

La rencontre Claix-Rachais 2 journée 4 est reprogrammée au 01 mars 2017 sous réserve de réception d'un mail d'accord des 2 clubs

CHAMPIONNAT U 15 F

Rappel : Début de Championnat le 11 Mars 2017

Coupe : la commission demande aux clubs d'Echirolles Surieux et Sud Isère des informations sur la rencontre du 11 Février pour laquelle aucune information n'est connue.

COUPE

ISERE Féminine A 8 : la rencontre Ascol Foot 38- Corbelin US se jouera le 26 Février 2017. Prochain Tour Dimanche 5 Mars à consulter sur le site

AMITIE Féminine A 8 : Prochain Tour Dimanche 05 Mars à consulter sur le site

U 18 F : Prochain Tour Samedi 04 Mars à consulter sur le site

IMPORTANT : PENSEZ A RETOURNER LES FEUILLES DE MATCHS DANS LES DELAIS

Pour Le Président Jacques ISSARTEL
TRUWANT Thierry 06 17 94 26 45

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 21/02/2017

Présent(e)s : MUFFAT-JOLY M.J, CARRETERO C
En Mission : LOUIS J

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

La Commission
Futsal rappelle
aux clubs
qu'elle ne reçoit que
sur rendez-vous



Coordonnée du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

COURRIERS :

L'Arbre de Vie : La rencontre du 11/03/17 avancée au
04/03/17 à 14h00
LAURA Foot. : lu et noté

A.S. La Boubre : Lu et noté.
C. de la défense de Varcès : Lu et noté.
A.S Touvet-terrasse : Lu et noté.

FINALES DES COUPES REGIONALES FUTSAL

Féminines Séniors :

Le GF38 et l'Asf Boubre représenteront le District de l'Isère de Football le 05/03/17 à Seyssinet.

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : MATCHS EN RETARD

Journée 4 :

L'Arbre de Vie 1 / Espoir Futsal 38 1 : le vendredi 03/03/17 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu)

Journée 09 :

Arbre de Vie 1 / Club Martinérois Futsal 2 : Le vendredi 24/02/17 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

Journée 10 :

Club Martinérois Futsal 2 / A.J.F. Chasse sur Rhône 1 : match reporté en raison de la finale de coupe départementale futsal le lundi 27/02/17 à 19h30 (Gymnase Colette Besson St Martin d'Hères)

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (JOURNÉE 11)

A jouer au plus tard le 12/03/2017

A.J.F. Chasse sur Rhône1 / L'Arbre de Vie 1 : Le dimanche 12/03/17 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône).

Espoir Futsal 38 / RCA Futsal : Le Lundi 06/03/17 à 19h30 (Gymnase St Alban de Roche).

Mistral / F.O Rivois : Le Vendredi 10/03/17 à 20h30 (Gymnase Ampert, Grenoble).

AC Seyssinet / Martinerois Futsal : Le Dimanche 12/03/17 à 14h00 (Gymnase Nominé, Seyssinet)

Joga 2 / Vie et Partage 2 : Le Samedi 11/03/17 à 17h00 (Gymnase Renies Bayard, Grenoble)

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE MATCHS EN RETARD

Journée 08 :

Touvet-Terrasse 1 / Futsal Isle d'Abeau 2 : Le dimanche 26/02/17 à 18h30 (Salle du Bresson, Le Touvet).

R.C Virieu F. 1 / R.C Alpin 2 : Le samedi 25/02/17 à 20h00 (Halle des Sports, Virieu).

Journée 09 :

Futsal Isle d'Abeau / AJF Chasse/ Rhône 2 le dimanche 05/03/17 à 19h00 (Gymnase St Hubert, l'Isle d'Abeau)

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (JOURNÉE 11)

A jouer au plus tard le 12/03/2017

Domarin As / Exempt

Nuxerete Fs38 / Futsal l'Isle d'Abeau : Le Samedi 11/03/17 à 17h00 (Gymnase Charles de Gaulle, Noyarey).

RCA Futsal / A.J.F. Chasse sur Rhône 2 : Le Dimanche 12/03/17 à 19h30 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

Exempt / Touvet Terrasse1

Pays Voironnais / Etoile Futsal Fontaine : Le Mardi 07/03/17 à 20h00 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

L'Arbre de Vie2 / R.C.V.F : Le Samedi 04/03/17 à 14h00 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

CHAMPIONNAT U13

Equipes Convoquées le Samedi 25/02/17 à 13h45 Gymnase Alphonse Daudet - GRENOBLE
Rives Futsal, Sassenage, Le Touvet-Terrasse, Etoile Futsal Fontaine 1, USVO, Futsal des Géants 1,

Equipes Convoquées le Mercredi, date et horaire à confirmer, Gymnase des Saules - Eybens
Futsal des Géants 2, RCA Futsal, Etoile Futsal Fontaine 2

COMMISSION DES REGLEMENTS

TÉL. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 21 FEVRIER 2017

Présents : MM. BOULORD, BONO, MARTIN, REPELLIN, ROBIN, PINEAU.

Excusé(e)s: MME STAËS, MM.CHAMBARD, SEGHIER, VITTONI.

COURRIERS

GPT ISERE RHODANIENNE : pris note de votre problème.

F.C. ECHIROLLES : l'éducateur EL HABBAS Mustapha sera absent lors de la rencontre AJA VILLENEUVE / FC ECHIROLLES. Il sera remplacé par MOYA Yannick.

REOUVERTURE DE DOSSIERS

N°57 : TIGNIEU-JAMEYZIEU/ VILLEFONTAINE – U17 – 1^{ère} DIVISION – POULE D – MATCH DU 15/10/2016.

Considérant le retard pris par la LAURAFoot. dans la gestion du dossier du joueur MAMPUNA Nathan.

Considérant que le club d'O. VILLEFONTAINE a fait une première demande de licence auprès de la LAURAFoot. pour le joueur MAMPUNA Nathan, le 23/09/2016.

Considérant que la licence a été enregistrée le 12/12/2016, joueur qualifié le 17/12/2016.

Le joueur MAMPUNA Nathan n'était pas qualifié à la date de la rencontre.

Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité avec (zéro) point, (zéro) but au club de VILLEFONTAINE, TIGNIEU-JAMEYZIEU (quatre) point, (trois) buts.

Le club de VILLEFONTAINE est amendé de la somme de 30 € pour avoir fait jouer un joueur non qualifié à la date de la rencontre.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.



EVOCATION

N°163 : LAUZES 2 / VALLEE BLEUE – SENIORS – 3^{ème} DIVISION – POULE D – MATCH DU 12/02/2017.

La commission, pris connaissance de la demande d'évocation du club de LAUZES, pour la dire recevable en application de l'art. 171.2 des R.G. de la FFF, et en ayant fait communication au club de VALLEE BLEUE afin de lui permettre d'apporter ses observations, ce que ce club a fait le 19/02/2017.

Considérant que ce joueur a reçu un avertissement le 02/10/2016 lors de la rencontre ST ANDRE le GAZ 3 / VALLEE BLEUE et un second avertissement le 27/11/2016 lors de la rencontre ANTHON / VALLEE BLEUE.

Considérant que ce joueur n'a pas reçu d'autre avertissement avant cette rencontre.

Considérant que la décision « 1 match ferme suite à 3 avertissements » est la suite d'un bug informatique (période fin novembre-début décembre) due à la gestion FMI.

Par ces motifs :

La C.R. dit que ce joueur pouvait participer à la rencontre et que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Transmet le dossier à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°169 : CASSOLARD-PASSAGEOIS / BEAUVOIR – SENIORS – 2^{ème} DIVISION – POULE D – MATCH DU 12/02/2017.

La commission pris connaissance de la demande d'évocation du club de BEAUVOIR pour la dire recevable.

La Commission des Règlements communique au club de CASSOLARD-PASSAGEOIS une demande d'évocation du club de BEAUVOIR, sur la participation du joueur BELHADI Julien, licence n° 25786387158, susceptible d'avoir participé à la rencontre en situation de suspension.

La Commission des Règlements demande au club de CASSOLARD-PASSAGEOIS de lui faire part de ses observations avant le **28/02/2017**, délai de rigueur.

DECISIONS

N°162 : FC TOUR-ST-CLAIR 3 / DOLOMIEU – SENIORS – 1^{ère} DIVISION – POULE C – MATCH DU 12/02/2017.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant-match du club de DOLOMIEU pour la dire recevable : Joueurs brulés.

1^{ère} partie :

Après vérification des feuilles de match des équipes supérieures du club de LA TOUR-ST-CLAIR évoluant en SENIORS HONNEUR LIGUE et SENIORS PROMOTION HONNEUR REGIONAL, POULE A.

Il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

1 joueur à 12 matchs, 1 joueur à 7 matchs, 1 joueur à 6 matchs.

2^{ème} partie :

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant-match du club de DOLOMIEU pour la dire recevable : Joueurs brulés.

Après vérification des feuilles des derniers matchs des équipes supérieures du club LA TOUR-ST-CLAIR.

Il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

L'équipe 1 de la TOUR ST CLAIR a joué le 12/02/2017 en coupe RHONE-ALPES.

La dernière rencontre officielle de l'équipe 2 de la TOUR ST CLAIR contre VAL LYONNAIS a eu lieu le 11/12/2016

Considérant que sur ces feuilles de match, ne figure aucun des joueurs ayant évolué lors du match.

Par ces motifs, la CR rejette les réserves d'avant-match comme non fondées et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°166 : RACHAIS 2 / ECHIROLLES 3 – SENIORS – EXCELLENCE – MATCH DU 12/02/2017.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant-match du club d'ECHIROLLES pour la dire recevable : Joueurs brûlés.

1ère partie :

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure du club de RACHAIS évoluant en PROMOTION HONNEUR REGIONAL, POULE F, il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District

2 joueurs à 8 matchs, 1joueur à 4 matchs.

2ème partie :

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club d'ECHIROLLES pour la dire recevable : Joueurs brûlés.

Après vérification de la feuille du dernier match de l'équipe supérieure du club RACHAIS.

Il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

La dernière rencontre officielle contre FC CLUSES a eu lieu le 11/12/2017.

Considérant que sur ces feuilles de match, ne figure aucun des joueurs ayant évolué lors des matchs.

Par ces motifs, la CR rejette les réserves d'avant-match comme non fondées et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°167 : BATIE MONTGASCON / BOURBRE ASF – SENIORS – 3ème DIVISION – POULE C – MATCH DU 12/02/2017.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant-match du club de BOURBRE ASF1 pour la dire recevable : (Licences joueurs)

Après vérification auprès du fichier de la LRAF, il s'avère que tous les joueurs de BATIE MONTGASCON 2 sont qualifiés à la date de la rencontre

Par ce motif, la CR rejette la réserve d'avant-match comme non fondée et dit que le résultat doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°168 : TIGNIEU JAMEYZIEU / FC CHARVIEU CHAVAGNEUX– SENIORS – 1ère DIVISION – POULE C – MATCH DU 12/02/2017.

La commission, pris connaissance de la lettre d'appui du club de TIGNIEU, pour la dire irrecevable.

Aucune réserve n'accompagne la feuille de match.

MATCH NON JOUE

N°165 : MISTRAL / ISLE D'ABEAU – U19 – PROMOTION EXCELLENCE - MATCH DU 11/02/2017.

(Match non joué).

Considérant que la commission sportive reconnaît son erreur dans la programmation de la rencontre.

Par ce motif, la C.R. dit que le match doit être joué à une date fixée par la commission compétente, avec frais d'arbitrage à charge du district de l'Isère de football.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.



TRESORERIE DISTRICT

En vertu de l'article 17 du règlement financier du District, les clubs suivants ne sont pas à jour de leur trésorerie au 15/02/2017.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 4 (quatre) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, **avec date d'effet le 02/03/2017.**

611524	F.C. COMMERCIAUX MEYLAN BELLEDONNE
533035	VILLENEUVE
528946	NOYAREY

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

PRESIDENT

Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

SECRETAIRE

Lucien BONO

COMMISSION SPORTIVE

RÉUNION DU 21 FEVRIER 2017

Présent(e)s : A. Brault/ L. Mazzoleni/ F. Agaci /G.Bouat/ D. Guillard / D. Marchal / B.Buosi/ C. Maugiron

Excusé : J. Chambard / M. Hesni

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

Demande de modifications sur FootClubs: En l'absence de réponse via footclubs des clubs de Bourgoin, Tour St Clair, Artas Charantonnay, Miribel, Crémieu et Jarrie pour le 04/03/2017 les demandes ont été validées

Demande de modifications sur FootClubs : Les clubs de Tignieu, Nord Isère, Tullins, Unifoot, Vallée Bleue, Isle d'Abeau, Sud Dauphiné, FC2A, Ver sau, Bilieu, Sud Isère, Charvieu, Cote St André, GF38, Bourgoin, Gpt Isère Rhodaniene, Martinerois, Villefontaine, Crolles, Nord Dauphiné, Villeneuve, Beaurepaire, Reventin, Poisat, Turc Verpillère, Vézéronce, Crossey, Montferrat, Seyssinet, Echirolles et Artas Charantonnay ont des notifications footclubs en attente

Courrier Miribel les Echelles : Lu et noté

A la vue de certains plannings hebdomadaires reçus chaque semaine il semble important de faire quelques précisions

Pour être pris en compte ceux-ci doivent parvenir à J-12 c'est-à-dire le lundi avant 14h00

EXEMPLE : Lundi 20 Février pour le Week-End du 4 et 5 Mars

Un planning arrivant le lundi pour le Week-End à venir ne sera pas traité.

La gestion des plannings est effectuée par une personne le lundi Après midi

En cas de modification d'horaire de dernière minute le mail **des 2 clubs** doit parvenir à la commission afin que l'horaire soit modifié sur le Site faute de quoi aucune modification ne pourra être réalisée.

Vous avez ; quoi qu'il en soit les numéros utiles de tous les responsables de catégories et des Présidents de commissions pour tout renseignement complémentaire

Comprenez bien que le district ne peut effectuer des modifications que sur pièces reçues

**U13**

Matches reprogrammés le 04/03/2017
2eme Division D : SUD ISERE 3/BOURG OISANS
2eme Division M: UNIFOOT/CVL 38 2
RO CLAIX merci de nous communiquer le terrain ou vous jouerez votre match de suspension de terrain (plus de 30Km)
SEYSSINET : Vous êtes priés de remplir vos feuilles de défi jonglages correctement (niveau, poule, date, équipe recevante, équipe visiteuse et total des 8 meilleures performances) avant amendement.

U15 A 8

Suite au forfait de Vallée Bleue en poule B, les poules seront refaites pour compter chacune 6 équipes. Les calendriers reparaîtront dans les plus brefs délais

U15 A 11

Courrier : LA TOUR ST CLAIR lu et noté.
NIVOLAS dossier transmis à la commission des règlements.

U17

Courriers Chirens : Transmis aux règlements et discipline

U19

Courriers Clubs : Champagnier, Isle d'Abeau, Sassenage
Champagnier : Veuillez voir avec le club adverse pour cette demande

Promotion d'excellence :

Isle d'Abeau : Voir le PV de la commission des règlements

Sassenage : Une réponse vous sera faite par la commission d'Ethique

1^{er} Division Poule C : Journée 6 du 05/11/16 Domarin / Artas Charantonny initialement programmée le 25/02/17 est reprogrammée le 18/03/17. Ces deux clubs étant exempts lors de cette journée.

Suite à une erreur administrative du responsable de la catégorie, le tirage de la coupe n'est paru que ce lundi (le tour a lieu le 04/03/17). Merci aux clubs concernés de bien consulter leur planning de matchs.

SENIORS

3^{ème} division poule A : J2 La rencontre USVO 1 – Villeneuve 2 est reprogrammée au 26 Mars 2017,
J3 Champagnier 1 – Villeneuve 2 sera reprogrammée ultérieurement.

4^{ème} division poule B : Courrier de Moirans FC nous informant que les rencontres se joueront le dimanche à 15h00 au stade Colette Besson.

Les Co-Présidents L.Mazzoleni / F. Agaci

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

RÉUNION DU MARDI 21 FÉVRIER 2017

Présents : Mr H.Giroud-Garampon, J.Sabatino

Excusés : A.Serve, J. Da Cunha-Véloso, C. Farrat, F. Nardin, D. Franzin.

ERRATUM : PV N° 329 du mardi 14 février 2017 : Le secrétaire de séance est Mr Jo SABATINO, Mr J. Da Cunha-Véloso étant absent excusé.

Le président

H. GIROUD-GARAMPON



STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

DU VENDREDI 3 MARS 2017 AU DIMANCHE 5 MARS 2017

STADE CLOS D'OR - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

dimanche 5 mars 2017

Match Féminines HL
GF38 2/CS NIVOLAS à 15h00

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 4 mars 2017

Match U15 1ère Division
FC2A 2/ES MANIVAL 2 à 14h00

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

dimanche 5 mars 2017

Match Féminines P.Exc.
FC MISTRAL/FC SUD ISERE à 13h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

vendredi 3 mars 2017

Match vétérans Poule D
GSE/AMC POISAT à 20h00

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 4 mars 2017

Match U15EL
GF38/FC ANNECY à 14h00

dimanche 5 mars 2017

Match Féminines U19
GF38/FC VENDENHEIM à 12h00
Match seniors HL
GF38 2/FC SALAISE à 15h00

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU MARDI 21 FEVRIER 2017

PRESIDENT : CHASSIGNEU GUY

Membres Commission : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN - TOUILLON JEAN FRANCOIS

Infos Commission Saison 2016/2017 : Vous pouvez joindre la commission

Le lundi de 10h à 11h30. Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à: terrains@isere.fff.fr

VISITE CONFIRMATION ECLAIRAGE REPORTÉ SUITE CONDITIONS MÉTÉO:

+ GRENOBLE (ESPAGNAC – VAUCANSON) prévu le 20/02

+ DOMARIN - VEZERONCE réalisé le 09/02/2017

+ ST MARTIN D'URIAGE pour le 6/03/20

COURRIERS ENVOYÉS :

- CLUBS: US St PAUL de VARCES
- LIGUE : Confirmation Eclairage DOMARIN – ESPAGNAC 1 – VAUCANSON – VEZERONCE
- MAIRIE : St GENIX SUR GUIERS

COURRIERS REÇUS :

- AOSTE (mairie)
- POLIENAS
- US St PAUL de VARCES

CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES :

Ci-dessous la liste des Terrains et Installations Sportives dont la confirmation de classement sera effectuée en 2017. La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs et les Mairies concernés.

FONTAINE	STADE MAURICE THOREZ	381690101	Niveau 5	
MORESTEL	STADE MUNICIPAL	382610101	Niveau 5	
NOTRE DAME de MESSAGE	STADE JO PIARULLI	382790101	Niveau 5	Courrier mairie/club
POLIENAS	STADE DE LA MARCOUSSE	382100101	Niveau 5	
SALAGNON	STADE MUNICIPAL	384670101	Niveau 5	
ST EGREVE	STADE BALESTRAS 3	383820103	Foot à 11 SYE	Tests avt 30/06/17
ST GENIX SUR GUIERS	STADE DE LA FORET	732360101	Niveau 5 SYE	Tests avt 18/03/17
ST MARTIN D'HERES	STADE AUGUSTE DELAUNE	384210201	Niveau 5 SYE	
ST MARTIN LE VINOUX	STADE INTERCOMMUNAL	384230201	Niveau 6 SY	
ST VERAND	SATADE JM VARLOTAUX	384630101	Niveau 5	

Rappel : Les confirmations de classement des installations sportives se font **tous les 10ans**.
 Pour les terrains synthétiques, les tests de qualités sportives doivent être réalisés **tous les 5ans**
Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques :

- . LABOSPORT France – 72100 LE MANS : <http://labosport.fr/contact-us/labosport-france>
- . NOVAREA – 28000 CHARTRES : <http://novarea-tec.com/contact.html>
- . C2S – 38070 ST QUENTIN FALLAVIER : <http://www.c-2-s.fr/contact.php>

Dans le cadre du Règlement de la FFF et selon le code du Sport (art.L.131.16), une installation utilisée pour l'organisation d'une manifestation ouverte à ses licenciés(es) en compétition officielle doit être classée. Il a été établi des niveaux de classement en correspondance avec le niveau de compétition recommandée suivant les RG du District de l'Isère (art. 40)

Art 40.1 : Les Installations Sportives des clubs opérant en **Excellence** et **Promotion d'Excellence** seniors masculins du District de l'ISERE doivent être classées de **Niveau 5**.

Note : Les Installations Sportives des clubs jouant à onze en **Excellence** féminine ainsi qu'en U19, U17, et U15 garçons doivent être classées de **Niveau 5**.

	Correspondance Compétition Seniors masculins	Compétition Seniors féminines ainsi que U19 / U17 / U15 garçons
Niveau 5	Excellence - Promotion Excellence	Excellence
Niveau 6	1 ^{ère} division à 4 ^{ème} division	Promotion d'Excellence – 1 ^{ère} Division
Niveau Foot à 11	Autres	
4 Niveaux pour les terrains de football réduit	Foot A8, Foot A5, Foot A4, Foot A3	

La Commission des Terrains et Installations Sportives se tient à votre disposition pour vous conseiller sur la réglementation et la mise en conformité de vos installations.

« Fafa »

Présents : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

.....

SUBVENTION Fafa

A l'attention des Mairies et des Clubs, un projet est à l'étude sur votre commune : le porteur du projet peut prendre contact auprès de la commission Fafa du District pour avis.

Suite aux informations ci-dessous, il n'y a plus de subventions et il faudra patienter jusqu'à l'automne 2017 pour d'éventuelles nouvelles subventions.

Les dossiers déposés à ce jour où reporté de « HORIZON BLEU » seront en attente et classés prioritaires pour la prochaine session.

Pour cette **saison 2016- 2017**, la Ligue AUVERGNE RHONE ALPES dispose d'une enveloppe de 583000 euros pour les dossiers infrastructures. En conséquence l'enveloppe du District de l'ISERE s'élève à 89775euros.

La Ligue a retransmis aux Districts les dossiers « **HORIZON BLEU2016** » restés en attente à la Ligue.

Après concertation avec les porteurs de projets, les dossiers ci-dessous ont été retournés à la LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES semaine 5.

N°	Porteur du Projet	Travaux	Eligible	Retour
24	Mairie AOSTE	3/5/7/8	33850€	26/01/2017
23	Mairie ST GENIX sur GUIERS	7	33850€	25/01/2017
9	Mairie ST VERAND	3	19000€	19/01/2017
41	Club ASL ST CASSIEN	6	3075€	19/01/2017

En conséquence plus aucun dossier de subvention ne pourra être retenu pour la saison 2016/2017.

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 21 FEVRIER 2017

Commission : Patrick MONIER, Farid EL MASSOUDI, Xavier ROCHETTE.



CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise :

foot-entreprise@isere.fff.fr

96. ASPTT 1 La Poste : noté. 20/02 et 27/02 : journées concernant des matches en retard.

97. ASPTT 1 La Poste : noté (horaire matches à domicile).

98. CD Varcès vs GSE : noté (horaire modifié).

99. CD Varcès : noté (horaire matches à domicile).

100. Energie Sports vs Métropolitains 1 : noté (report match).

101. Ville de Grenoble : noté (terrain).

102. CD Varcès : noté (comptabilité LRAF). Dossier en cours.

COORDONNEES

Arbitres : site du district : Arbitrage / Documents / Coordonnées Arbitres / Coordonnées Arbitres.pdf

Correspondants équipes Foot Entreprise : site du district : Documents / Foot Entreprise - Liste des correspondants (format pdf).

NOTE AUX CLUBS

Information de CD Varcès : à compter du 20/02/2017, début des matches à Saint-Quentin-sur-Isère (stade de la Tour) à 20h15 au lieu de 20h45.

Information de l'ASPTT 1 La Poste : à compter du 20/02/2017, début des matches au Versoud (stade Philippe Agud) à 20h30 au lieu de 20h45.

CHAMPIONNAT, FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

RJ09. ASPTT 3 Sifac – Belledonne.

Lundi 27/02/2017, 20h00. Montbonnot.

RJ02. ASPTT 4 SFI – GSE.

Lundi 27/02/2017, 20h00 Espagnac.

RJ09. Air Liquide – ASPTT 2 ST.

Lundi 27/02/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

RJ09, rectificatif horaire. CEA 1 ST – CD Varcès.

Lundi 27/02/2017, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin

sur Isère.

COUPE FOOT ENTREPRISE, FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Poule A, T04. CEA 1 ST – ASPTT 2 ST.

Lundi 06/03/2017, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

Poule A, T04. Air Liquide – Belledonne.

Lundi 06/03/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

Poule A, T04. ASPTT 1 La Poste – ASPTT 4 SFI.

Lundi 06/03/2017, 20h30. Philippe Agud, Le Versoud.

Poule B, T05. GSE – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 06/03/2017, 20h00. Espagnac

Poule B, T05. Les Anciens de l'ACREE – CEA 2 Grenoble.

Lundi 06/03/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirolles.

Poule B, T05. Exempt : CD Varcès.

CHAMPIONNAT, FOOT A 8 :

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

RJ03. CEA 3 Grenoble – Métropolitains 2.

Lundi 27/02/2017, 20h00. Bachelard.

RJ03. Métropolitains 1 – Fasson.

Lundi 27/02/2017, 20h00. Bachelard.

RJ08. Energie Sports – Les Anciens de l'ACREE.

Lundi 27/02/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

RJ04. Energie Sports – Métropolitains 2.

Lundi 06/03/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

J09. Energie Sports – Fasson.

Lundi 13/03/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

COUPE FOOT ENTREPRISE, FOOT A 8

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Poule A, RT03. Fasson – Métropolitains 1.

Lundi 06/03/2017, 20h00. Bachelard.

Poule A, RT02. CEA 3 Grenoble – Métropolitains 1.

Lundi 13/03/2017, 20h00. Bachelard.

Poule B, RT01. Les Anciens de l'ACREE – Métropolitains 2.

Lundi 13/03/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirolles.



MATCHES EN RETARD

Plusieurs matches ont été reportés pour diverses raisons:

Liste des matches en retard, foot à 11

T01 (coupe). ASPTT 4 SFI – Belledonne.
T02 (coupe). CEA 2 Grenoble – GSE.
T04 (coupe). Les Anciens de l'ACREE – GSE.
J01. Belledonne – ASPTT 4 SFI.
J01. ASPTT 3 Sifac – Air Liquide.
J02. ASPTT 1 La Poste – Belledonne.
J08. Belledonne – CEA 1 ST.
J08. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 4 SFI.
J09. GSE – ASPTT 1 La Poste.
J10. CEA 2 Grenoble – GSE.
J10. ASPTT 2 ST – CD Varcès.
J10. ASPTT 4 SFI – Belledonne.

J10. ASPTT 1 La Poste – CEA 1 ST.
J11. GSE – ASPTT 4 SFI.
J11. CD Varcès – Air Liquide.
J11. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 2 ST.
J11. Belledonne – ASPTT 1 La Poste.
J11. CEA 1 ST – CEA 2 Grenoble.

Liste des matches en retard, foot à 8

J04. Métropolitains 1 – CEA 3 Grenoble.
J05. Les Anciens de l'ACREE – Métropolitains 1.
J05. CEA 3 Grenoble – Fasson.
J08. Fasson – Métropolitains 1.

La Commission communiquera dans le PV de la semaine prochaine à propos des reprogrammations

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 21 FÉVRIER 2017

« La Commission Technique vous rappelle que, conformément au règlement Fédéral, seuls trois joueurs U9 sont autorisés à jouer dans une même équipe U10 (avec autorisation médicale de pratiquer en catégorie supérieure). Les clubs n'ont en aucun cas la possibilité de surclasser une équipe entière de U9 en U10. Les clubs ne respectant pas ce règlement devront répondre de leur responsabilité en cas de problème avec les joueurs. »

CERTIFICATION CFF2 DU 8 MARS 2017 ARTAS CHARANTONNAY

Liste des stagiaires convoqués :

Club d'inscription	Nom	Prénom
F.C. BALMES NORD ISERE	ALBERT	Alexandre
U. S. BEAUVOIR ROYAS	ANTONOFF	Pascal
F.C. SUD ISERE	ARRIBERT	Fabien
F.C. VAREZE	BALLESTA	Matthias
ARTAS CHARANTONNAY FOOTBALL CLUB	BAYLE	Christian
O.C. D'EYBENS	BOUDJBIHA	Hamid
ARTAS CHARANTONNAY FOOTBALL CLUB	COULAGNE	Anthony
PAYS D'ALLEVARD F.C.	DE CARVALHO	Joato Paulo
AS VEZERONCE HUERT	DE HARO	Antoine

ARTAS CHARANTONNAY FOOTBALL CLUB	DENOLY	Bastien
A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE	DIALLO	Adama
U. S. BEAUVOIR ROYAS	ESTRANY	Maxime
F.C. BALMES NORD ISERE	FAURE	Loic
AS VEZERONCE HUERT	FERNANDES	Yoann
F.C. SUD ISERE	FREYNET	Marjorie
C.S. NIVOLAS VERMELLE	GALLIEN	Arnaud
O. NORD DAUPHINE	GHAZARIAN	Olivier
F.C. VALLEE DE LA GRESSE	GUERRERO	Julien
A.S. ST ETIENNE DE CROSSEY	GUIBOUD RIBAUD	Frederic
AS VEZERONCE HUERT	HADJRI	Rojdi
AS MARTINEROIS	HELAL	Wissem
F.C. SUD ISERE	HORBASIC	Renaud
M.O.S. 3 RIVIERES F.C.	HURTIER	Benoit
U.S. LA BATIE DIVISIN	JALLAMION	Olivier
C.S. NIVOLAS VERMELLE	LLOPIS	Maxime
PAYS D'ALLEVARD F.C.	MILLION	Bertrand
SURIEUX ECHIROLLES	M'RAIHI	Riyad
C.S. VOREPPE	OGBI	Kamel
C.S. NIVOLAS VERMELLE	RAHIS	Dylan
F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEU 38	RAIMO	Jean Luc
U. S. CREYS-MORESTEL	REGOLA	Steve
A. S. DU GRESIVAUDAN	ROTHIER	Jeremy
F.C. SUD ISERE	SCHREIBER	Cyrille
F.C. CROLLES BERNIN	SFORZA	Vincent
A. S. DU GRESIVAUDAN	SIAUX	Emilien
VIE ET PARTAGE	ZEBBAR	Younes
CERTIFICATION CFF3		
GF38	BACCAVIN	Julie
SEYSSINET	DJELLALI	Azzedine
FC VERSOUD	TOURNON	Jérémy

MODULE U9 - 9 ET 10 MARS ESTRABLIN

Liste des stagiaires inscrits

Nom Prénom	Club qui inscrit le candidat
ARBEZ Yoan	F.C. LA SURE
BARTHELEMY Nathan	AM.LAIQ. ST MAURICE L'EXIL
BENJADDIGUE Aiman	AM.LAIQ. ST MAURICE L'EXIL
BOUCHARD Loic	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
BOUDIN Tony	UNION SPORTIVE 2 VALLONS
BOURGUIGNON Mickael	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
BOYER Mickael	ISLE D'ABEAU F.C.
CAPOUNDA Florent	AM.LAIQ. ST MAURICE L'EXIL
CHANRON Thomas	F.C. LA SURE
COLIN Julie (excusée)	GRENOBLE FOOT 38
DAMBON Nicolas	U. S. CREYS-MORESTEL
DELHOMME Deborah	F. CL. DE BREZINS
GAUTHIER Jean Louis	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
GHAFFIRI Abdelhak	ISLE D'ABEAU F.C.
GONCALVES Luis	U.S. REVENTINOISE
JANVIER Nicolas	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
MARTIN Mélanie	LA SURE
MIQUET Lola	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
MONDET Clément	F.C. VAREZE
NIVON Raphael	F.C. VAREZE
NOVAT Kevin	U.S. REVENTINOISE
PERALES Aurélien	U.S. REVENTINOISE
PERDIGONES Sébastien	F.C. VAREZE
PERRIN Tristan	U.S. SASSENAGEOISE F.
POCHOT Philippe	LA MURETTE
PROVOS Camille	A.S. VALONDRAS
RICHARD Alexandre	UNION SPORTIVE 2 VALLONS
RIVAL Christophe	F.C. LA SURE
ROUZAUD Jean	AM.LAIQ. ST MAURICE L'EXIL
ROZELIER Julien	U.S. REVENTINOISE
SIBUE Sébastien (excusé)	F.C. VAREZE
SOLER Arnaud	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
TEBIB Yanis	AM.LAIQ. ST MAURICE L'EXIL
URBANETTI Philippe	F.C. LA SURE
VELAZQUEZ Tomas	AM.LAIQ. ST MAURICE L'EXIL
VEYRIER Thomas	U.S. REVENTINOISE

NOUVELLES SESSIONS DE FORMATIONS 2017

- Module U7 le 8 avril à Reventin
- Formation Gardien de But Module 1 les 10 et 11 avril 2017 à Sassenage.

VAE : VALIDATION D'AQUIS D'EXPERIENCE

Des informations sur la VAE sont disponibles sur le site du District rubrique : Documents : Technique.

EXPOSITION « SPORT ATTITUDE »

Dans le cadre de l'observatoire départemental du « mieux vivre ensemble au sein du club sportif » et sa collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité Départemental Olympique et Sportif, d'autres comités départementaux partenaires comme le Basket et le Rugby, le District de l'Isère de Football dispose d'une exposition « Sport Attitude » qu'il met à disposition du public afin d'être valorisée.

Celle-ci est composée de 8 panneaux d'affichages d'une dimension de 200x80 installés sur une structure portative avec base en fer.

Les panneaux sont regroupés par thèmes en lien avec la « Sport Attitude » à adopter pour le sportif et pour les parents dans leur rapport au club, les droits et les devoirs à respecter, mais aussi les lois dans le sport à connaître et qui peuvent être appliquées au sein du club.

Autres outils mis à la disposition de l'emprunteur :

- 1 Guide d'utilisation
- 8 fiches au format A3

Informations, caution et réservation :

Auprès de David CAZANOVE au 06.28.42.39.51. ou david.cazanove@isere.fff.fr

Ou auprès de Nathan PICOT au 06.37.36.24.19 ou nathan.picot@yahoo.fr

LES BONS DE FORMATIONS

Nous informons les clubs que les bons de formations pour cette saison seront acceptés jusqu'au dernier jour de la formation concernée. Au-delà, le District ne pourra plus vous les déduire de vos formations

